



PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONNEES

Vu le décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 en application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

INTITULE DE L'OPERATION :

Mise en place d'une réserve enterrée d'incendie place des Charrons

Le montant des travaux est estimé à 31 860.00 € HT soit 38 232.00 € TTC

NATURE DE LA DEPENSE	Montant HT	Montant TTC
Mise en place d'une réserve enterrée d'incendie place des Charrons	31 860.00 €	38 232.00 €
TOTAL DES DEPENSES DE L'OPERATION	31 860.00 €	38 232.00 €
Commune de Lourmais	19 116.00 €	25 488.00 €
Etat (DETR 2022) – 40 % de la dépense HT	12 744.00 €	12 744.00 €
TOTAL DES RECETTES DE L'OPERATION	31 860.00 €	38 232.00 €

A Lourmais, le 28 Février 2022